



COMMUNIQUE A AFFICHER

LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE COMMUNIQUE :

Il sera organisé les 13 et 14 mai 2025 au Lycée Technique Coulibaly de Cotonou, les concours d'entrée en première année de l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) de Lomé, session de mai 2025.

Trois (03) filières sont ouvertes aux concours : Architecture, Urbanisme et Gestion Urbaine.

I- MATIERES DE COMPOSITION

Les candidats composeront dans les filières et matières suivantes :

➤ Filière Architecture

- Culture Générale	Coef : 1	Durée : 2h
- Français	Coef : 2	Durée : 2h
- Physiques	Coef : 2	Durée : 2h
- Mathématiques	Coef : 3	Durée : 2h
- Dessin	Coef : 2	Durée : 2h

➤ Filière Urbanisme

- Culture Générale	Coef : 2	Durée : 2h
- Français	Coef : 2	Durée : 2h
- Physiques	Coef : 1	Durée : 2h
- Mathématiques	Coef : 3	Durée : 2h
- Dessin	Coef : 2	Durée : 2h

➤ Filière Gestion Urbaine

- Culture Générale	Coef : 2	Durée : 2h
- Français	Coef : 2	Durée : 2h
- Physiques	Coef : 1	Durée : 2h
- Mathématiques	Coef : 3	Durée : 2h
- Dessin	Coef : 2	Durée : 2h

II- CONDITIONS D'ACCES AUX CONCOURS

Les candidats désireux de prendre part à ces concours doivent remplir les conditions ci-après :

- ✓ être âgé de 21 ans au plus au 31 décembre 2025;
- ✓ être bachelier (sans distinction de série) depuis moins d'un an; une dérogation est accordée aux élèves inscrits en classe de Terminale en 2025 (en cas d'admission, ils devront présenter une attestation de réussite au BAC) ;
- ✓ s'inscrire sur le site: www.concours.enseignementsuperieur.gouv.bj.

Les candidats ne peuvent passer les concours que deux (02) fois au plus.

III-DOSSIER DE CANDIDATURE

Il sera présenté en 03 exemplaires dont un original et 02 photocopies comportant les pièces suivantes :

- 1) un certificat médical établi par un médecin attestant que le candidat présente les conditions de santé et d'aptitude à une vie collective et conforme aux règles universitaires ;
- 2) un certificat de scolarité de la classe de Terminale pour les candidats qui composeront sous réserve de l'obtention du Baccalauréat ;
- 3) un extrait d'acte de naissance récent ;
- 4) un certificat de nationalité ;
- 5) trois (03) photos à agraffer sur les trois exemplaires du dossier ;
- 6) une copie certifiée conforme de l'attestation du baccalauréat 2024 ;
- 7) une fiche d'inscription ;

8) un récépissé de cinq mille (5000) Francs CFA de frais d'étude de dossier à payer sur le compte N°BJ 6600 1001 0000 0010 1567 741-DEC-MESRS au Trésor Public.

IV-CENTRE UNIQUE DE COMPOSITION : Lycée Technique Coulibaly de Cotonou

NB : Au terme de ces concours, la décision d'octroi de bourse est une prérogative exclusive de la Commission Nationale des Bourses et Aides Universitaires (CNaBAU) qui accorde des bourses aux bacheliers de l'année 2025 classés par ordre de mérite dans chaque filière.

La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 18 avril 2025 à 17h00.

LIEUX DE DEPÔT: IFSIO de Parakou ; ENSTP d'Abomey ou à la DEC/MESRS à Porto-Novo.

V-DATES DE COMPOSITION : Les mardi 13 et mercredi 14 mai 2025.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à la Direction des Examens et Concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DEC/MESRS) ou à la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU).

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique et P.O,



Alda Lidwine GNANSOUNOU GLELE
Secrétaire Général du Ministère, Pi

MESRS (ATCR)